

Coton d'Engleueville, accompagné de son secrétaire et de plusieurs agents, vint procéder à l'arrestation de Jamart. Hénon fut témoin de cette scène. Au moment où les agents étaient entrés, Jamart, qui s'était adroitement maquillé et portait une fausse barbe, lisait un journal anarchiste, au coin du feu. Il n'opposa aucune résistance. Actuellement, il est enfermé à Bicêtre.

Il paraît qu'au lendemain de l'arrestation de Jamart, Hénon aurait proféré des menaces de mort. Il aurait même tenu ce propos : « Si Jamart m'avait fait un signe, je tuais le commissaire d'un coup de revolver. Mon arme était dans la poche de mon veston. »

L'enquête, très-activement menée, sera connue si Hénon est réellement l'auteur de l'attentat de la rue Crozatier.

Dans la journée d'hier, une perquisition opérée à son domicile a amené la découverte de pois fulminants de la gresse d'une noisette, de feux de Bengale ayant une mèche de deux centimètres environ; de sulfures de carbone et d'une certaine quantité de poudre.

Quant à l'engin lancé dans la chambre de M. Verboom, il était fermé dans une sorte d'enveloppe de forme oblongue, en papier d'emballage, d'une longueur de 35 centimètres sur 10 de largeur et 4 d'épaisseur; à l'intérieur il renfermait de la graine de plomb et une forte charge de poudre.

Hénon a été transféré dans la journée d'hier à la prison du Dépot.

D'autre part, M. Verboom, chez qui la bombe a éclaté, a reçu une lettre où on le menaçait de lui faire une mauvaise partie, parce qu'il avait, y était dit, seduit une bonne du quartier.

TRIBUNAUX

Le meeting de la Place de la Bourse

Le procès fait à plusieurs signataires de la convocation pour la manifestation de la Place de la Bourse et à différents autres anarchistes est venu aujourd'hui devant la 11^e chambre correctionnelle, présidée par M. Ragobert.

Le siège du ministère public est occupé par M. le substitut Bulot.

Les prévenus sont au nombre de douze, voici leurs noms :

« Essey, Victor-Pierre, 28 ans, cordonnier ; Thibot, Emile, dit Tressé, 38 ans, joaillier ; Garroust, Pierre, 22 ans, serrurier ; Roussel, Georges, 18 ans, imprimeur ; Lecour, Alphonse, 24 ans, journalier ; Millet, Charles, 29 ans, représentant de commerce ; Collin, Léonard, 18 ans, ajusteur mécanicien ; Miville, Armand, 45 ans, gérant du Cri du Peuple ; Ravoux, Jean, dit Raouxi, 21 ans, cordonnier ; Lalonde, François-Célestine, 19 ans, garçon marchand de vin ; Bourdin, Alexandre, 19 ans, tailleur, et Bourdin, René, tailleur. »

Ils sont tous poursuivis pour provocation directe à un atrouement non armé, et complicité de plus, Thibot est prévenu de fabrication d'engins meurtriers ; Garroust, de port d'arme prohibé ; Roussel, de détention d'engins meurtriers ; Lecour, de vagabondage et Millet, de vagabondage, de port d'arme prohibé et de rébellion et outrage aux agents.

Les huit premiers prévenus ont signé la convocation ; Miville l'a insérée dans le Cri du Peuple ; Raouxi l'a portée à l'imprimeur ; Lalonde et les frères Bourdin l'ont affichée.

L'INTERROGATOIRE

Les prévenus sont au nombre de douze, voici leurs noms :

« Essey, Victor-Pierre, 28 ans, cordonnier ; Thibot, Emile, dit Tressé, 38 ans, joaillier ; Garroust, Pierre, 22 ans, serrurier ; Roussel, Georges, 18 ans, imprimeur ; Lecour, Alphonse, 24 ans, journalier ; Millet, Charles, 29 ans, représentant de commerce ; Collin, Léonard, 18 ans, ajusteur mécanicien ; Miville, Armand, 45 ans, gérant du Cri du Peuple ; Ravoux, Jean, dit Raouxi, 21 ans, cordonnier ; Lalonde, François-Célestine, 19 ans, garçon marchand de vin ; Bourdin, Alexandre, 19 ans, tailleur, et Bourdin, René, tailleur. »

Ils sont presque tous sans antécédents judiciaires, sauf Thibot, qui a été condamné à quinze jours de prison pour vagabondage, et Lecour à une peine pour filouterie.

Thibot, interrogé ensuite sur les engins meurtriers dont il était détenteur, prétend que les bombes trouvées chez lui sont simplement des fumées, des boules pour épingle de coiffure, et qu'il a tout juste, comme Essey, qu'il est prêt à reconnaître.

Garnot questionné sur le conteau-poignard qu'on a taillé sur lui, répond qu'il a l'habitude de porter cette arme.

Roussel, l'imprimeur de dix-huit ans, se pose en fanfaron ; il dit à propos des documents pris dans son domicile :

— On a trouvé chez moi comme on peut trouver chez tous les révolutionnaires. Je revendique hautement le droit de provoquer mes amis à un meeting et je prouverai tout à l'heure qu'avec les anarchistes de Paris, le Gouvernement n'a pas de chance.

Le président ayant remarqué que Lecour faisait des réponses contradictoires, ce prévenu répond :

— Cela vient de ce que je réponds comme je l'entends à ceux qui viennent me questionner.

Millet, déjà détenu, déclare ainsi son domicile :

— A Mazzia (3^e division). Pour les coups qu'on lui a taillé sur lui, répond qu'il a l'habitude de porter cette arme.

Roussel, l'imprimeur de dix-huit ans, se pose en fanfaron ; il dit à propos des documents pris dans son domicile :

— On a trouvé chez moi comme on peut trouver chez tous les révolutionnaires. Je revendique hautement le droit de provoquer mes amis à un meeting et je prouverai tout à l'heure qu'avec les anarchistes de Paris, le Gouvernement n'a pas de chance.

Le président ayant remarqué que Lecour faisait des réponses contradictoires, ce prévenu répond :

— Cela vient de ce que je réponds comme je l'entends à ceux qui viennent me questionner.

Millet, déjà détenu, déclare ainsi son domicile :

— A Mazzia (3^e division). Pour les coups qu'on lui a taillé sur lui, répond qu'il a l'habitude de porter cette arme.

Le correspondant parisien du New-York Herald nous communique la dépêche suivante qu'il vient de recevoir à l'instant de Hong-Kong :

La canonnière le Droc arrive à l'instant de Haïphong porteur de la dépêche de l'amiral Courbet annonçant que la fortresse de Son-Tay a été prise le 18. Les pertes de la journée ont été de 100 hommes tués ou blessés.

Je tiens d'une source officielle que les pertes des Français lors du premier engagement ont été beaucoup plus considérables qu'on ne l'a avoué. Le nombre des soldats mis hors de combat se rapprocherait plutôt de 1000 que de 200.

Je n'ai pas pu me procurer une copie de la dépêche officielle.

Le Figaro publie les détails sur l'attaque des avant-postes de Soutay, qui a eu lieu le 14; comme ou l'a vu, ce premier succès devait amer le prise de la ville même trois jours après. Nous reproduisons le récit intéressant du journal parisien :

« L'effort principal a porté sur les berges situées en amont et en aval de Son-Tay. Les retranchements élevés sur la route sont fortifiés au point qu'ils étaient difficilement abordables de front. Chércher à leur enlever de vive force aurait demandé des sacrifices considérables d'hommes et de temps. L'amiral préféra les tourner, et pendant qu'un feu très-vif d'artillerie s'engagait contre les lignes de Cau Yong et de Da Dong, la flotte embarqua l'infanterie de marine et, remontant

le fleuve Rouge, passait devant Son-Tay, non sans recevoir le feu des batteries construites sur la rive et débarquant les troupes à Phu-Phi, à 300 mètres de Phu-Tha où elles rencontrèrent une partie de la garnison de Son-Tay, accourue pour empêcher leur débarquement.

— Mais nos soldats tinrent bon dans les lignes improvisées qu'ils trouvèrent sur ce point, et appuyés par le feu de la flottille qui courrait d'obus et incendia les paillotes où la résistance se prolongea jusqu'à l'empêcher, après un combat où les officiers durent payer de leur personne, de la ligne de retranchement élevée de Phu Phi au chemin qui conduit de la citadelle au fleuve.

— Nos troupes éprouvèrent dans ce premier combat des pertes sensibles : 3 officiers et 67 soldats ont été tués, 10 officiers et 176 soldats sont blessés. Mais le résultat est considérable : une partie de l'armée était arrivée sous les murs de la citadelle, qu'il devait possible d'attaquer au point le plus faible, c'est-à-dire les bastions de l'ouest, qui n'avaient pas été mis en aussi bon état de défense que ceux de l'est, ces derniers faisant face à la route qui part de Son-Tay pour aboutir à Hanot qui devait vraisemblablement suivre nos troupes.

— La tactique employée devait réussir. Les Paillonnières étaient convaincues qu'aucun navire ne pouvait impunément passer sous le feu des batteries élevées devant Son-Tay, sur les berges du fleuve, et ils ne s'attendaient pas à être attaqués du côté de Phu Tha. Ils ne pouvaient croire à un débarquement, et toutes leurs forces étaient concentrées à l'est de Son-Tay, dans la plaine, faisant face ainsi à la rivière du Day. Trois lignes de retranchement défendent de ce côté de la place.

— L'amiral se borna, dans la journée du 14, à faire ouvrir contre ces lignes un feu très-vif avec des grosses pièces. Enlever ces ouvrages de vive force, il n'y fallait pas songer. 8,000 hommes étaient retranchés de façon à défer tout assaut. Parmi ces troupes, il y a des montagnards Moï d'une grande intégrité.

— Les abords avaient été soigneusement relâvés, et la difficulté d'attaquer du front ces retranchements était clairement ressortie des reconnaissances effectuées. C'est alors que le Conseil de guerre donna l'ordre de faire se défaire une partie de l'armée franchissant sans opposition le fleuve, à la hauteur de Phong, et le lendemain une partie des troupes remonta la rivière pour s'en barrer sur des juncques rassemblées en grand nombre au confluent du fleuve. La nuit du 13 au 14 fut occupée à flotter devant les batteries de Hat Moi et de Coc, et à la pointe du jour les troupes tentaient le débarquement. Un bataillon de tirailleurs algériens fut mis à terre à Phu Tha sous le feu même de l'ennemi ; il formait la gauche du petit corps composé presque entièrement de soldats d'infanterie de marine.

— Les abords avaient été soigneusement relâvés, et la difficulté d'attaquer du front ces retranchements était clairement ressortie des reconnaissances effectuées. C'est alors que le Conseil de guerre donna l'ordre de faire se défaire une partie de l'armée franchissant sans opposition le fleuve, à la hauteur de Phong, et le lendemain une partie des troupes remonta la rivière pour s'en barrer sur des juncques rassemblées en grand nombre au confluent du fleuve. La nuit du 13 au 14 fut occupée à flotter devant les batteries de Hat Moi et de Coc, et à la pointe du jour les troupes tentaient le débarquement. Un bataillon de tirailleurs algériens fut mis à terre à Phu Tha sous le feu même de l'ennemi ; il formait la gauche du petit corps composé presque entièrement de soldats d'infanterie de marine.

— Pendant ce temps, un feu très-vif d'artillerie s'échangeait à une lieue de là, à l'est de Son-Tay, entre nos batteries postées en avant de Ban-Hact et les retranchements ennemis de Trang. La ville de Son-Tay se trouvait ainsi placée entre les deux corps assaillants. Mais tantôt que dans cette dernière direction tout se bornait à un feu violent d'artillerie, dans l'état où l'ennemi se trouvait sur la place de Venise, où se trouve l'hôtel de l'ambassade d'Autriche près du Saint-Siège.

— Les manifestants ont quitté la place presque immédiatement sur les instances de leurs amis.

— Le 15, l'armée franchissait sans opposition le fleuve, à la hauteur de Phong, et le lendemain une partie des troupes remonta la rivière pour s'en barrer sur des juncques rassemblées en grand nombre au confluent du fleuve. La nuit du 13 au 14 fut occupée à flotter devant les batteries de Hat Moi et de Coc, et à la pointe du jour les troupes tentaient le débarquement. Un bataillon de tirailleurs algériens fut mis à terre à Phu Tha sous le feu même de l'ennemi ; il formait la gauche du petit corps composé presque entièrement de soldats d'infanterie de marine.

— Pendant ce temps, un feu très-vif d'artillerie s'échangeait à une lieue de là, à l'est de Son-Tay, entre nos batteries postées en avant de Ban-Hact et les retranchements ennemis de Trang. La ville de Son-Tay se trouvait ainsi placée entre les deux corps assaillants. Mais tantôt que dans cette dernière direction tout se bornait à un feu violent d'artillerie, dans l'état où l'ennemi se trouvait sur la place de Venise, où se trouve l'hôtel de l'ambassade d'Autriche près du Saint-Siège.

— Les manifestants ont quitté la place presque immédiatement sur les instances de leurs amis.

— Le 16, l'armée franchissait sans opposition le fleuve, à la hauteur de Phong, et le lendemain une partie des troupes remonta la rivière pour s'en barrer sur des juncques rassemblées en grand nombre au confluent du fleuve. La nuit du 13 au 14 fut occupée à flotter devant les batteries de Hat Moi et de Coc, et à la pointe du jour les troupes tentaient le débarquement. Un bataillon de tirailleurs algériens fut mis à terre à Phu Tha sous le feu même de l'ennemi ; il formait la gauche du petit corps composé presque entièrement de soldats d'infanterie de marine.

— Pendant ce temps, un feu très-vif d'artillerie s'échangeait à une lieue de là, à l'est de Son-Tay, entre nos batteries postées en avant de Ban-Hact et les retranchements ennemis de Trang. La ville de Son-Tay se trouvait ainsi placée entre les deux corps assaillants. Mais tantôt que dans cette dernière direction tout se bornait à un feu violent d'artillerie, dans l'état où l'ennemi se trouvait sur la place de Venise, où se trouve l'hôtel de l'ambassade d'Autriche près du Saint-Siège.

— Les manifestants ont quitté la place presque immédiatement sur les instances de leurs amis.

— Le 17, l'armée débarqua à Phu Tha devant les lignes ennemis de l'ouest.

— Dès le soir, le feu des pièces trouvées dans les batteries ennemis était tonné sur la place, et les canonniers débarrassaient l'artillerie qu'elles avaient embarquée en vue d'un siège à faire.

— Les journées du 15 et du 16 devaient être employées à se fortifier sur les points conquis et à faire des villages, enlevés à l'ouest de Son-Tay, la base des opérations contre la ville qui venait ainsi de tomber, ce qui permettait de l'investir presque complètement, sans heurter aux ouvrages extrêmement fortifiés construits à l'est de la place et qui la rendaient presque imprenable de ce côté pour un aussi petit corps d'armée.

— Le 17, les troupes débarquées à Phu Tha devaient être renforcées de tous les hommes dont il était possible de dégarnir la seconde ligne d'investissement, ainsi que par tous les marins de la flotte, et l'assaut devait être donné contre les bastions de l'ouest après un bombardement général, et dès que les brèches feraient à la première enceinte auraient été rendues praticables.

— Dès le soir, le feu des pièces trouvées dans les batteries ennemis était tonné sur la place, et les canonniers débarrassaient l'artillerie qu'elles avaient embarquée en vue d'un siège à faire.

— Les journées du 15 et du 16 devaient être employées à se fortifier sur les points conquis et à faire des villages, enlevés à l'ouest de Son-Tay, la base des opérations contre la ville qui venait ainsi de tomber, ce qui permettait de l'investir presque complètement, sans heurter aux ouvrages extrêmement fortifiés construits à l'est de la place et qui la rendaient presque imprenable de ce côté pour un aussi petit corps d'armée.

— Le 17, les troupes débarquées à Phu Tha devant les lignes ennemis de l'ouest.

— Dès le soir, le feu des pièces trouvées dans les batteries ennemis était tonné sur la place, et les canonniers débarrassaient l'artillerie qu'elles avaient embarquée en vue d'un siège à faire.

— Les journées du 15 et du 16 devaient être employées à se fortifier sur les points conquis et à faire des villages, enlevés à l'ouest de Son-Tay, la base des opérations contre la ville qui venait ainsi de tomber, ce qui permettait de l'investir presque complètement, sans heurter aux ouvrages extrêmement fortifiés construits à l'est de la place et qui la rendaient presque imprenable de ce côté pour un aussi petit corps d'armée.

— Le 17, les troupes débarquées à Phu Tha devant les lignes ennemis de l'ouest.

— Dès le soir, le feu des pièces trouvées dans les batteries ennemis était tonné sur la place, et les canonniers débarrassaient l'artillerie qu'elles avaient embarquée en vue d'un siège à faire.

— Les journées du 15 et du 16 devaient être employées à se fortifier sur les points conquis et à faire des villages, enlevés à l'ouest de Son-Tay, la base des opérations contre la ville qui venait ainsi de tomber, ce qui permettait de l'investir presque complètement, sans heurter aux ouvrages extrêmement fortifiés construits à l'est de la place et qui la rendaient presque imprenable de ce côté pour un aussi petit corps d'armée.

— Le 17, les troupes débarquées à Phu Tha devant les lignes ennemis de l'ouest.

— Dès le soir, le feu des pièces trouvées dans les batteries ennemis était tonné sur la place, et les canonniers débarrassaient l'artillerie qu'elles avaient embarquée en vue d'un siège à faire.

— Les journées du 15 et du 16 devaient être employées à se fortifier sur les points conquis et à faire des villages, enlevés à l'ouest de Son-Tay, la base des opérations contre la ville qui venait ainsi de tomber, ce qui permettait de l'investir presque complètement, sans heurter aux ouvrages extrêmement fortifiés construits à l'est de la place et qui la rendaient presque imprenable de ce côté pour un aussi petit corps d'armée.

— Le 17, les troupes débarquées à Phu Tha devant les lignes ennemis de l'ouest.

— Dès le soir, le feu des pièces trouvées dans les batteries ennemis était tonné sur la place, et les canonniers débarrassaient l'artillerie qu'elles avaient embarquée en vue d'un siège à faire.

— Les journées du 15 et du 16 devaient être employées à se fortifier sur les points conquis et à faire des villages, enlevés à l'ouest de Son-Tay, la base des opérations contre la ville qui venait ainsi de tomber, ce qui permettait de l'investir presque complètement, sans heurter aux ouvrages extrêmement fortifiés construits à